

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU VENDREDI 29 AVRIL 2005 A 15h30

SIEGE SOCIAL DE COFINIMMO
BOULEVARD DE LA WOLUWE 58 A 1200 BRUXELLES

1. *Rapport de gestion sur l'exercice social et consolidé clôturé au 31 décembre 2004*
2. *Rapport du commissaire sur les comptes sociaux clôturés au 31 décembre 2004 et rapport du commissaire sur les comptes consolidés clôturés au 31 décembre 2004*
3. *Approbation des comptes annuels sociaux clôturés au 31 décembre 2004 et affectation du résultat*

Proposition d'approuver les comptes annuels sociaux clôturés au 31 décembre 2004, en ce compris l'affectation du résultat qui s'y trouve proposée.

En conséquence, proposition d'attribuer un dividende prioritaire de 6,37 € brut aux actionnaires privilégiés et un dividende de 7,30 € brut aux actionnaires ordinaires, étant entendu que le droit au dividende des actions propres détenues par Cofinimmo est suspendu.

4. *Comptes annuels consolidés clôturés au 31 décembre 2004*
5. *Décharge aux administrateurs*

Proposition de donner décharge aux administrateurs de la société pour l'exécution de leur mandat pour l'exercice social clôturé au 31 décembre 2004.

6. *Décharge au commissaire*

Proposition de donner décharge au commissaire pour l'exécution de son mandat au cours de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2004.

7. *Rapport de gestion et rapport du commissaire de la société anonyme « Belgian Office Properties », absorbée par Cofinimmo S.A., sur l'exercice social clôturé au 31 décembre 2003*
8. *Approbation des comptes annuels sociaux de la société anonyme « Belgian Office Properties » pour la période du 1^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2003*

Proposition d'approuver les comptes annuels sociaux de la société anonyme « Belgian Office Properties » pour la période du 1^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2003.

9. *Décharge aux administrateurs sortants de la société anonyme « Belgian Office Properties »*

Proposition de donner décharge aux administrateurs sortants de la société « Belgian Office Properties », pour l'exécution de leur mandat au cours de la période du 1^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2003.

10. *Décharge au commissaire de la société « Belgian Office Properties »*

Proposition de donner décharge au commissaire de la société « Belgian Office Properties » pour l'exécution de son mandat au cours de la période 1^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2003.

11. *Renouvellement de mandats d'administrateurs et nomination d'administrateurs*

Proposition de renouveler, avec effet immédiat, les mandats, en qualité d'administrateurs de la société, de « AGF Belgium Insurance s.a. » représentée par Robert Franssen, de MM. Jean Edouard Carbonnelle, Serge Fautré et Jean Franken jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2008, de M. Alain Siaens jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2007 et, en tant qu'administrateur indépendant, de M. Bernard Snoy jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2006.

Monsieur Bernard Snoy répond aux critères d'indépendance aussi bien de l'article 524§4 du Code des Sociétés que du Code Belge de Gouvernance d'Entreprise du 9 décembre 2004.

12. *Rémunération des administrateurs*

Proposition de fixer la rémunération de base des administrateurs à

- 9.000 € par an pour l'exercice de leur mandat auser du Conseil d'Administration et
- 6.250 € par an pour l'exercice de leurs fonctions au sein des Comités.

Proposition de fixer le montant des jetons de présence à

- 1.500 € par séance pour la participation aux réunions du Conseil d'Administration et
- 700 € par séance pour la participation aux réunions des Comités du Conseil.

Proposition de fixer forfaitairement la rémunération du Président du Conseil d'administration à 62.000 € par an.

13. *Renouvellement du mandat du commissaire et honoraires*

Proposition de nommer la SC s.f.d. SCRL Deloitte & Partners, Reviseurs d'Entreprises, représentée par Ludo De Keulenaer, réviseur agréé, dont le siège est établi avenue Louise 240 à 1050 Bruxelles, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2008.

Proposition de fixer les honoraires du commissaire à la somme de 93.000 € par an.

14. *Gouvernance d'entreprise: commentaire sur la gouvernance de Cofinimmo*

15. *Divers*